

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2017, Université de Poitiers. hceres-02026853

HAL Id: hceres-02026853 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026853v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

Université de Poitiers



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence Langues étrangères appliquées (LEA), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et langues de l'Université de Poitiers, forme les étudiants en trois années distribuées en six semestres de cinq unités d'enseignement (UE). Les deux premières années (L1 et L2) sont constituées de quatre semestres de douze semaines de cours, la troisième année (L3), de deux semestres ne comprenant que dix semaines de cours. Les enseignements sont répartis en cours magistraux (CM), en travaux dirigés (TD), et en travaux pratiques (TP). La formation dispense des cours de deux langues étrangères dont les activités sont en lien avec les débouchés professionnels (comptes rendus, synthèses, rapports, interprétation), des cours dans des domaines de spécialité (juridique, économique et management, informatique). La licence propose deux parcours : un parcours Anglais/espagnol et un parcours Plurilinguistique. Elle permet une poursuite d'études dans un master LEA ou dans un master spécialisé dans une des disciplines des sciences économiques et de gestion. Elle forme de futurs professionnels dans les secteurs du commerce international, des banques, du tourisme, des transports ou dans le secteur de la traduction spécialisée.

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques et professionnels sont cohérents et pertinents dans le cadre d'une licence LEA puisqu'ils favorisent une insertion sur le marché du travail dans des secteurs variés (commerce international, banque, tourisme, transport, traduction spécialisée) ou une poursuite d'études en master. En effet, les deux parcours (parcours Anglais/espagnol ou parcours Plurilinguistique) offrent une formation riche, variée et progressive, principalement basée sur l'enseignement des langues étrangères appliquées à des secteurs techniques dans des domaines variés (juridique, économique et management, informatique).

Cependant, les enseignements d'application en langues étrangères et/ou portant sur les domaines étrangers ne sont pas très présents.

De plus, la possibilité d'intégrer le master de *Cultures et sociétés étrangères - allemand, anglais, espagnol, italien, portugais* risque de poser des difficultés pour les étudiants qui n'ont pas reçu forcément toute la formation adéquate comme ceux venant de la licence *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* (LLCER), où l'enseignement des langues ne se fait pas dans des domaines d'application professionnelle (économie, juridique, *etc.*).

Organisation

L'organisation des enseignements est équilibrée, selon une distribution en deux parcours de combinaison linguistique : Anglais/espagnol ou Plurilinguistique (n'importe quelle combinaison de deux langues parmi allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) à choisir dès la L1 pour une spécialisation progressive, avec un tronc commun en L2 (français, informatique, matières d'application selon les domaines techniques) et un parcours de spécialisation en L3 (spécialisation dans les matières d'application ou perfectionnement de la troisième langue vivante -LV3- choisie en L1). La formation pourrait rendre obligatoire l'anglais dans la combinaison linguistique du parcours *Plurilinguistique*.

Les enseignements d'application ne semblent pas enseignés dans les langues étrangères et appliquées aux pays ou régions étrangers en question. Le poids du domaine étranger semble donc relativement faible (parfois plus faible que les matières d'application et optionnelles réunies). Par ailleurs, si l'économique et le juridique sont bien présents, les matières optionnelles et libres ne portent aucunement sur la politique et la géopolitique et rien n'indique que les cours en histoire et culture des domaines étrangers en question soient axés sur ces problématiques.

Enfin, les cinq langues proposées sont toutes des langues européennes (et, de fait, des Amériques), aucune langue d'Afrique ou d'Asie n'est proposée.

Positionnement dans l'environnement

La formation témoigne d'un bon positionnement local et régional.

La formation est bien intégrée au sein de l'UFR et de l'établissement avec le jeu des passerelles (avec la licence LLCER, ou vers la licence professionnelle *Management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à l'international*) et permet la poursuite d'études en master spécialité *Langues étrangères appliquées : négociateur trilingue en commerce international* de la mention *Civilisations et sociétés étrangères*, ou en master spécialité *Juristelinguiste* de la mention *Droit public*, en master spécialité *Management international* de la mention *Management*, etc.

La formation s'insère de façon adéquate dans les activités de recherche des laboratoires CEREGE (Centre de recherche en gestion, équipe d'accueil, EA 1722), MIMMOC (Mémoires, identités et marginalités dans le monde occidental, EA 3812) et FoReLL (Formes et représentations en linguistique et littérature, EA 3816).

La formation est bien intégrée également au niveau de la ComUE (communauté d'universités et d'établissements), car même si d'autres formations LEA existent à la Rochelle, Limoges, *etc.*, elles semblent toutes assez complémentaires en termes de parcours proposés.

La formation recoit l'appui de l'association nationale LEA (ANLEA) et du club d'affaires franco-allemand.

La formation pourrait faire appel à d'autres partenaires pour les deux langues de spécialité (anglais, espagnol).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique, toute issue de l'UFR Lettres et langues, se caractérise par sa diversité (cinq professeurs des universités - PR, 27 maîtres de conférences - MCF, six professeurs agrégés - PRAG, neuf professeurs certifiés - PRCE, cinq attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER, 11 lecteurs). Les PR sont cependant peu nombreux. Le nombre d'intervenants professionnels extérieurs (deux) semble insuffisant pour une formation LEA. Les principales sections du CNU (Conseil National des Universités) sont la 8 (Langues et littératures anciennes), 11 (Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), 12 (Langues et littératures germaniques et scandinaves), 13 (Langues et littératures slaves) et 14 (Langues et littératures romanes).

Les responsabilités, bien organisées, ne sont pas assez distribuées de façon homogène car seuls deux titulaires assument des responsabilités, l'un est directeur d'études pour les trois années, et l'autre en tant que directeur du département et de la licence. La présence de suppléants n'est pas mentionnée.

La fréquence trimestrielle des réunions pédagogiques est correcte, ainsi que leurs modalités (ordre du jour prenant en compte les demandes de l'équipe, compte-rendu dans les jours suivants la réunion).

Les modalités de recrutement des intervenants extérieurs venant du monde de l'entreprise répondent aux exigences en termes de besoin dans les domaines d'application (comptabilité, gestion, droit, *etc.*).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les inscrits en première année - L1 (en moyenne de 190) sont en progression depuis 2014 mais le taux d'abandon est élevé avec une moyenne de 48 %. Le taux de réussite en L1 est en moyenne de 42,10 %, puis progresse en deuxième année - L2 (63,10 %) et en troisième année - L3 (78,70 %). Ce dernier accuse une chute depuis 2011-2012, année pour laquelle il était de 87 %.

Le nombre des inscrits est en moyenne de 108 en L2 et de 85 en L3 (en baisse sensible passant de 108 à 70 de 2011-2012 à 2014-2015).

En 2014-2015, plus de 50 % des diplômés poursuivent en master. L'autoévaluation ne précise pas le(s) master(s) en question. Parmi l'ensemble des diplômés, 19 % trouvent un emploi dans les six mois.

Certaines données sont manquantes pour 2015-2016.

La filière est donc attractive et atteint ses objectifs en termes de professionnalisation.

Place de la recherche

La place de la recherche est peu importante, ce qui est prévisible pour une formation visant des enseignements appliqués à des domaines activités professionnelles. Il serait tout même intéressant que certaines unités d'enseignement (UE) puissent inclure de la formation à et par la recherche dans la mesure où les enseignants de la formation sont principalement des enseignants-chercheurs.

Les étudiants assistent parfois aux manifestations scientifiques organisées par l'Université.

Place de la professionnalisation

Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont pertinents et en adéquation avec les débouchés professionnels comme en témoignent les enseignement sur les spécificités culturelles, linguistiques, juridiques, économiques, les enseignements en commerce international, en gestion des ressources humaines, en comptabilité et en *marketing*, ou l'implication des étudiants dans des manifestations à caractère professionnel (Université Entreprise Territoire, visites d'entreprises), la réalisation d'un stage obligatoire de deux mois en L3 ou les stages facultatifs qui sont encouragés.

Il serait tout de même important de faire intervenir plus de professionnels extérieurs dans la formation.

Place des projets et des stages

La place des stages au sein de la formation est très bonne comme l'indiquent le caractère obligatoire du stage de deux mois, la mise en application des compétences linguistiques et techniques dans la rédaction du rapport de stage puisqu'il est rédigé dans l'une des deux langues de spécialité et dont la soutenance se fait également dans cette langue, ou l'internationalisation du stage avec la possibilité de réaliser un stage de quatre mois et demi à l'étranger qui vaut pour un semestre.

Il n'y a aucune mention de projets tutorés.

Place de l'international

La place accordée à l'international est satisfaisante comme l'attestent l'accompagnement des étudiants de mobilité entrante Erasmus+ (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*) ou le taux de mobilité qui double entre L2 et L3 pour 2015-2016 (L2 : 16 %, L3 : 32 %).

L'obligation de départ en L1 pour les grands débutants germanistes est appréciable.

Les étudiants disposent d'un très large choix de destinations (Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Portugal, Italie, Europe du Nord, de l'Est, Russie, Chine, États-Unis, Canada et Amérique du Sud).

Dans les points à améliorer, il est observé qu'il faudrait harmoniser plus clairement les procédures de conversion de notes pour la mobilité sortante et le retour tardif des notes. Ce dernier point semble difficile à régler car les différentes universités partenaires ont des calendriers qui ne correspondent pas toujours à ceux des universités d'origine.

Certaines données sont manquantes, notamment celles relatives aux objectifs et aux modalités des réunions de préparation pour les étudiants sortants, les certifications en langues, autres IELTS (*International English Language Testing System*), Celtp-Bras (*Certificado de Proficiência em Língua Portuguesa para Estrangeiros Brasil*), ou la mobilité enseignante.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La formation répond avec satisfaction aux attendus. Elle participe aux différentes campagnes d'information lors des salons d'étudiants, des journées portes ouvertes de l'Université et des forums d'orientation dans les lycées de la région. Le site du département est intégré à celui de l'UFR favorisant une plus grande visibilité. La possibilité d'accueillir des lycéens en immersion est appréciable. Cependant, ce point aurait mérité d'être plus expliqué dans le dossier.

Les prérequis en langues adossés au CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) pour les cas de réorientation en L2 et en L3 ne sont pas mentionnés. Les avantages de l'adhésion du département à l'association nationale LEA ne sont pas précisés. L'existence du contrat d'aménagement d'études pour les étudiants à situation particulière est appréciable, ainsi que les dispositifs d'aide pour les L1, tels que l'évaluation diagnostique en français en L1, l'existence du tutorat par les étudiants de master pour les L1, le dispositif d'enseignant référent au sein de l'UFR pour les étudiants de L1.

On peut s'interroger sur l'utilité de ce dispositif pour la totalité des L1. Le plan réussite licence peut être renforcé lorsque les étudiants éprouvent des difficultés particulières. Le renforcement de ce dispositif et les difficultés particulières ne sont pas précisés.

Des dispositifs pour les L2 et les L3 sur l'orientation existent (conférences sur les possibilités d'études et sur la recherche de stages).

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement correspondent aux attendus tels que la distribution des enseignements en cours magistraux - CM/travaux dirigés - TD/travaux pratiques - TP.

Les critères de répartition entre ces enseignements TD/TP/CM ne sont pas mentionnés pour les domaines d'application. La L1 pourrait bénéficier de plus d'enseignements en TD/TP pour une meilleure adaptation.

Une place est accordée au numérique, à la réflexion et aux formations pédagogiques par l'intermédiaire d'une structure propre à l'établissement (le Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques, CRIIP). Elle propose une formation pour les enseignants à la maîtrise des outils informatiques et multimédia, des ressources documentaires, des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, des réflexions et des formations pédagogiques (conférences, ateliers d'échanges de pratiques), une sensibilisation aux pratiques pédagogiques innovantes sur les modalités des cours et des évaluations.

Le dispositif de remédiation existe par le biais du contrat d'aménagement d'études qui est détaillé.

La place des langues correspond à ce qui est attendu dans une filière LEA. Il est à noter que les étudiants ayant un bon niveau de français peuvent choisir une troisième langue vivante (LV3) en initiation (arabe, chinois, italien, portugais ou russe) et que le rapport de stage doit être rédigé et soutenu dans l'une des deux langues de spécialité.

Les compétences informatiques sont également sollicitées comme dans les formations LEA, avec des cours d'informatique en semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2); la mise à profit de l'espace numérique de travail (ENT) avec, entre autre, la simulation de procès sur scénarios élaborés, la simulation d'équipes dirigeantes d'entreprises industrielles concurrentes qui conçoivent, fabriquent et commercialisent un produit sur un marché unique, des cours d'interprétation en anglais, etc. Il manque néanmoins des données quantitatives quant à l'usage de l'ENT. Il est mentionné, sans détail, une expérimentation sur le cloud computing et sur les outils d'aide au commerce et au ecommerce à partir de la rentrée 2016.

Evaluation des étudiants

Les modalités des évaluations sont conformes aux attentes avec une composition des jurys d'examen cohérente et pertinente, une bonne périodicité (semestrielle et annuelle) et une bonne représentativité (un représentant par matière différente enseignée), avec une évaluation en contrôle continu, à renforcer en L1, qui favorise un meilleur suivi et une meilleure formation des étudiants, et une politique appréciable de diffusions, de visibilité et d'informations.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le dossier mentionne la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et ses objectifs (renforcer la lisibilité de la formation à destination du public en recherche de formation que des partenaires socio-économiques). Il convient de mentionner l'élaboration pertinente d'un référentiel de compétences à la mise en œuvre de la formation par le biais du CRIIP pour repenser et valoriser les objectifs scientifiques et professionnels de la formation, et concevoir le programme en vue de la future formation dans le cadre de l'accréditation.

Une réflexion est menée, sans la détailler, sur la notion de « compétence » en L3 avec l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). L'approche par compétences mérite d'être développée, comme le département le reconnaît. L'annexe descriptive au diplôme a été utilisée pour mettre en œuvre le contenu pédagogique de la formation.

Suivi des diplômés

La politique de collectes sur le suivi des diplômes est assurée par d'autres structures (UFR/Université) selon une politique nationale de collecte des données concernant l'insertion professionnelle à l'issue de l'enquête annuelle réalisée 30 mois après l'obtention du diplôme, complétée par une politique propre à l'établissement pour une plus grande participation (six mois après l'obtention du diplôme).

Aucun suivi des diplômés n'est mis en place au niveau du département LEA.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La structure, comme elle le reconnaît, ne dispose pas encore de conseil de perfectionnement mais sa mise en place fera l'objet de réunions pédagogiques. Le dossier pointe la difficulté d'y faire participer des personnes extérieures.

Un dispositif d'évaluation des formations par les étudiants de L1 existe au niveau de l'établissement, et est composé d'étudiants, d'enseignants, de responsables administratifs et pédagogiques. Les points abordés par l'évaluation recoupent tous les aspects pédagogiques, administratifs et professionnels (orientation, débouchés, études à l'étranger, emplois du temps, *etc.*).

Les délégués étudiants sont invités lors des réunions pédagogiques à rendre compte des résultats de questionnaires pédagogiques élaborés par certains enseignants relatifs à la progression pédagogique, le contenu et les méthodes utilisées

Il n'y a pas d'évaluation réelle ni systématisée des enseignements par les étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts:

- Formation bien pensée, bien organisée, en cohérence avec les grands objectifs d'une licence *Langues étrangères* appliquées.
- La place de l'international est importante.
- La formation donne une place importante et effective à la professionnalisation.
- Existence de passerelles permettant une réorientation dès le premier semestre (S1).

Points faibles:

- Taux d'abandon trop important en première année (L1).
- Conseil de perfectionnement inexistant.
- Approche par compétences pas encore développée.
- L'équipe pédagogique ne comporte pas assez de professeurs et d'intervenants extérieurs.

Avis global et recommandations:

La licence Langues étrangères appliquées est une formation avec une offre réfléchie, solide et qui permet une bonne professionnalisation, mais qui pourrait encore s'améliorer en instaurant plus d'autoévaluation, d'évaluation par les étudiants et un conseil de perfectionnement. Une plus grande interaction entre les langues, les matières du tronc commun et les enseignements d'application, en mineure et transversaux, pourraient être envisagée ainsi qu'une réflexion et une application de la recherche en appui pour la formation. Une réflexion pourrait être menée pour réduire le taux d'abandon trop important en première année. L'équipe pédagogique pourrait accueillir plus de professeurs d'université et d'intervenants extérieurs. L'ouverture à d'autres langues et cultures (mandarin, japonais, arabe, etc.) serait la bienvenue.

Observations de l'établissement



Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013257 - licence « langues étrangères appliquées ».

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous des observations relatives à la licence « langues étrangères appliquées ».

L'équipe pédagogique remercie les évaluateurs pour leur lecture attentive et prend note des observations et recommandations formulées, globalement conformes à sa propre analyse, tant sur les points forts que sur les points faibles de la formation.

La prochaine offre de formation devrait permettre de répondre pour une large part aux préconisations du rapport, notamment avec la mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement ou encore avec le développement de l'approche par compétences qui nourrit les réflexions pédagogiques en cours.

Nous souhaiterions mentionner un élément de restructuration fondamental : la mention Langues étrangères appliquées (LEA) proposera deux parcours, l'un correspondant au domaine d'application actuel (« Affaire et Commerce »), l'autre correspondant à un parcours positionné jusque-là dans une mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (« Langues, Traduction, Médiation Interculturelle », LTMI). Cette migration répond en effet à un double objectif : réduire le taux d'abandons trop important en L1 en LEA en proposant aux étudiants un domaine d'application différent ; accroitre la visibilité de LTMI dont l'originalité a été saluée dans le rapport d'expertise

www.univ-poitiers.fr



de la licence LLCER. L'équipe pédagogique de la mention ainsi reconfigurée devrait alors être renforcée, avec notamment une meilleure participation de professeurs et d'intervenants extérieurs.

Enfin nous pouvons préciser que le choix des cinq langues de spécialité a été fait dans un souci de complémentarité avec les autres formations de Langues étrangères appliquées dispensées dans la région (parcours Asie-Pacifique à La Rochelle, Japonais et Chinois à Orléans). Cependant, l'ouverture à d'autres langues (arabe, chinois, russe), actuellement effective par le biais des UE libres et de la LV3, est en cours d'étude pour la prochaine offre de formation, en particulier pour le russe.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.

V Laval

Pour le président de l'université de Poiticrs et par délégation, la Vice Présidente Virginie Laval